



Maison de la Nature
du Sundgau

Nouvelle grille de tarifs Applicables à la rentrée de septembre 2010

Scolaire ou autre groupe de jeunes (y compris groupe handicapés adulte)	
Accueil à la journée : classe, accueil de loisirs extérieurs, groupes handicapés	
Basse saison : <ul style="list-style-type: none"> entre les vacances de la Toussaint et les vacances de février 	<ul style="list-style-type: none"> 100 euros par jour (groupe de moins de 20) 50 euros par demi-journée (groupe de moins de 20) 5 euros par jour et par enfant (groupe de plus de 20) 2,5 euros par demi-journée et par enfant (groupe de plus de 20)
Haute saison : <ul style="list-style-type: none"> rentrée de septembre aux vacances de Toussaint Entre les vacances de février et les vacances d'été 	<ul style="list-style-type: none"> 160 euros par jour (groupe de moins de 20) 80 euros par demi-journée (groupe de moins de 20) 8 euros par jour et par enfant (groupe de plus de 20) 4 euros par demi-journée et par enfant (groupe de plus de 20)
Ce tarif comprend	
<ul style="list-style-type: none"> un animateur par classe la mise à disposition du matériel scientifique et pédagogique nécessaire à l'animation la mise à disposition d'un espace pique-nique intérieur ou extérieur (en fonction de la météo) 	
Remarque : l'encadrement ne paie pas	
Projet dans les établissements : PEJ, classe d'eau, projets en fonds propres	
	<ul style="list-style-type: none"> 48 euros de l'heure, quel que soit l'origine du financement
Ce tarif comprend	
<ul style="list-style-type: none"> un animateur par classe la mise à disposition du matériel scientifique et pédagogique nécessaire à l'animation les transports de l'animateur sur l'établissement 	
Camping dans le verger (projet avec animation)	
	<ul style="list-style-type: none"> 5 euros par jour et par enfant (le tarif est valable par jour de midi à midi)
Ce tarif comprend :	
<ul style="list-style-type: none"> la mise à disposition des tentes (ne comprend pas les tentes si le groupe vient sans animation) la mise à disposition de la cuisine, aire de pique nique et aire de feu le bois à brûler ! la mise à disposition d'un espace pour les repas l'accès aux sanitaires 	

